



Police Intercommunale
Villars-sur-Glâne, Givisiez, Granges-Paccot
Corminboeuf, Matran
Route du Petit-Moncor 1F
1752 Villars-sur-Glâne

Rapport de la commission financière

Assemblé des délégués de l'ACoPoL – Approbation du budget 2026

La CF de l'ACoPoL a examiné le budget de résultat 2026 quant à la conformité des recettes et des dépenses avec les dispositions légales et le plan comptable ainsi qu'avec les directives du service cantonal des communes. Nous avons comparé l'évolution des charges et produits prévus pour 2026 par rapport aux budgets 2025 - 2024 et aux comptes 2024.

Après un travail préparatoire, un entretien très ouvert avec le chef de service de l'ACoPoL a été effectué. M. Jan a répondu à toutes nos questions. Un échange de points de vue franc et constructif nous a permis de nous faire une bonne idée de la direction dans laquelle vont travailler nos policiers communaux dans les mois et années à venir.

Globalement le budget 2026, peut être qualifié de bon et de prudent, tant du côté des recettes que des dépenses. Le budget présente un excédent de dépense de CHF 1'722'310.- en diminution de CHF 2'900.- par rapport à celui de 2025.

Les principales différences sont :

- Pas de prime d'ancienneté à verser en 2026 (-22'500.-)
- Pas de formation pour un ou une agent(e) ASP (-12'000.-)
- Pas de vélo à changer en 2026 (-7'500.-)
- Frais juridique en augmentation pour l'aide à la révision RGP, Rpers et statuts (+7'000.-)
- Location de la nouvelle fourrière de Givisiez (+15'300.-)
- Augmentation des amendes d'ordre (+30'000.-)

Ce budget tel que présenté peut être approuvé sans réticence par l'assemblée des délégués.

Villars-sur-Glâne, le 9 octobre 2025

Président

Membre

Membre

Dominique Chenaux

Simon Schnyder

Marco Andina